



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **16 décembre 2013**

Délibération n° 2013-4332

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : Réalisation d'une prestation d'entretien des espaces publics communautaires par la Ville permettant l'insertion sociale et professionnelle des intervenants - Signature d'une convention pour un an

service : Direction de la propreté

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Gillet

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 6 décembre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 18 décembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mmes Rabatel, Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Jacquet), MM. Philip (pouvoir à M. Corazzol), Arrue (pouvoir à Mme David M.), Colin (pouvoir à M. Reppelin), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabert (pouvoir à Mme Dagonne), Cochet (pouvoir à M. Thévenot), Genin (pouvoir à M. Millet), Muet (pouvoir à M. Bolliet), Ollivier (pouvoir à M. Guimet), Mme Palleja, MM. Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : M. Daclin, Mmes Peytavin, Ait-Maten, M. Louis.

Conseil de communauté du 16 décembre 2013**Délibération n° 2013-4332**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Réalisation d'une prestation d'entretien des espaces publics communautaires par la Ville permettant l'insertion sociale et professionnelle des intervenants - Signature d'une convention pour un an**

service : Direction de la propreté

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 novembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon a signé, en 2009, un contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) avec l'État, le Département du Rhône, la Région Rhône-Alpes et la Caisse d'allocations familiales. Une convention locale d'application du contrat a été signée avec la Commune de Rillieux la Pape dès 2007 avec une prolongation décidée en 2011 jusqu'au 31 décembre 2014. L'emploi et l'insertion professionnelle sont un des enjeux de ce CUCS. Il s'agit, notamment, de développer de nouveaux supports d'activités dans les outils d'insertion. Le nettoyage des espaces publics, qui relève de la compétence de la Communauté urbaine de Lyon peut être une activité permettant l'insertion professionnelle.

Pour permettre l'insertion professionnelle par la réalisation de prestation de nettoyage de l'espace public, la Communauté urbaine doit signer une convention de prestation de service avec la Commune de Rillieux la Pape qui, elle-même, fera réaliser cette prestation *via* un marché public d'insertion.

Une première convention de prestation de service entre la Communauté urbaine et la Commune de Rillieux la Pape avait été signée en 2007 pour 3 ans et renouvelée en 2010 également pour une durée de 3 ans. Le marché d'insertion professionnelle est passé par la Commune de Rillieux la Pape pour une durée identique à la durée de la convention de prestation de service.

Le bilan de ce dispositif étant satisfaisant pour chacune des parties, tant sur le plan de l'insertion sociale et professionnelle que sur le niveau de qualité du nettoyage des espaces concernés, il est proposé de reconduire le dispositif pour l'année 2014.

Pour cette troisième convention le choix a été fait de renouveler, pour un an, la prestation sur les espaces suivants :

- avenue de l'Europe,
- rue Boileau,
- rue Dumas,
- rue Michelet,
- rue Renoir,
- rue Ronsard,

- rue Lenôtre.

La contribution de la Communauté urbaine à la Commune s'élèverait à 41 000 € pour l'année 2014 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - le dispositif de propreté mis en place sur la Commune de Rillieux la Pape permettant l'insertion sociale et professionnelle des intervenants,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la Commune pour l'année 2014.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 41 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 62875 - fonction 813 - opération n° 0P25O2468.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 18 décembre 2013.